

LE CENDRE
 DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
 ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 24 septembre 2020.

Date de la séance : 1^{er} octobre 2020 à 18h30

Nombre de conseillers municipaux : 29

Nombre de présents : 23

Absent avec procuration : 6

Présents : M. Nicolas BERNARD - Mmes Jacqueline BOLIS - Sandrine BONNET - MM. Jean-Marc BRUSTEL - Florian CATINOT - Ludovic DEPLAGNE - Thibaut FABRY - Pierre FERNAND - Mmes Margaux FOURTIN - Christelle GERMAIN - Sabrina LARRIEU - M. José MAGALHAES - Mmes Christel MARCHENAY - Aurélie MEJEAN-LAIRE - MM. Pierre MESURE - Sébastien MORIN - Mmes Sylvie PARIS - Vanessa PASDELOUP - MM. Bruno PONTRUCHER - Jean-Paul PRESLE - Hervé PRONONCE - Jean-François RAZAVET - Mme Karine SOUCHAL.

Absents avec procuration : Mme Nastascia ACCOT procuration à Mme Karine SOUCHAL - M. Damien BONJEAN procuration à M. José MAGALHAES - M. Jacques DUBOISSET procuration à M. Bruno PONTRUCHER - Mme Adrienne LIBIOL procuration à M. Hervé PRONONCE - Mme Valérie MONTEIRO procuration à Mme Jacqueline BOLIS - M. Mickaël VAZ LAVRADOR procuration à M. Sébastien MORIN.

Secrétaire de séance : Mme Karine SOUCHAL.

Président de séance : M. Hervé PRONONCE.

N°20/10/01/007

OBJET : Travaux d'éclairage du court de tennis extérieur à côté de la halle tennistique : mandatement du SIEG.

Monsieur MORIN rappelle que les tennis extérieurs situés au complexe sportif sont vieillissants et éloignés de la halle tennistique. La municipalité a décidé de réaliser un court de tennis sur le foncier disponible à côté de la halle tennistique afin de recentrer les activités sur un même site. Ce court a été réalisé par l'entreprise ASNE au premier semestre 2020. Il est nécessaire d'éclairer ce terrain afin d'augmenter l'amplitude horaire d'utilisation du court.

Monsieur MORIN expose le projet de mise en lumière :

- Implantation de 4 mats de 15 m
- Pose et fourniture de 8 projecteurs LED
- Modification du branchement et du tableau électrique de la halle tennistique

Ces investissements ont été chiffrés à 36 001,92 € TTC. Conformément aux règles de financement du SIEG, la participation de la commune, via un fond de concours, s'élèverait donc à 15 001,92 €. Monsieur MORIN précise que ce montant sera pris sur le budget investissement 2020 et que ce dossier, présenté à la commission «travaux et sécurité» lors de sa séance du 21 septembre 2020, a reçu un avis favorable.

Le Conseil Municipal est invité à bien vouloir :

- Approuver la réalisation de cette opération et mandater pour ce faire le SIEG.
- Accepter de verser le fonds de concours au SIEG pour un montant total de 15 001,92 €, montant qui sera, le cas échéant, revu en fin de travaux pour être réajusté suivant les montants des dépenses résultant des décomptes définitifs.
- Autoriser le Maire ou le conseiller délégué aux travaux à signer la convention de financement relative à cette opération.

Les propositions du rapporteur, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

ADOPTE A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME.

Le Maire,



Hervé PRONONCE

ACTE EXECUTOIRE

Publié le 07/10/2020
Reçu en préfecture le 07/10/2020

La Directrice Générale des Services,

Caroline SOULIGOUX.